

Le bulletin trimestriel (Avril à Juin 2022)

Mairie de Landéda ☎ 02 98 04 93 06

email : accueil@landeda.fr

Site internet de la commune : <http://www.landeda.fr>

Horaires : Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
Le jeudi de 8h30 à 12h ;
Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

À

Santé

Médecin : Docteur Kerriou Fabrice

☎ 02 98 04 91 87

Infirmier(e)s :

• Donou-Potin-Le Brishoual-Le Berre

☎ 02 98 04 91 35

• Butin - Cadiou - Appriou

☎ 02 98 37 41 74

Service de soins du pays des abers

☎ 02 98 04 04 92

Ostéopathe : Garreau Jeannick

☎ 06 25 80 71 02

Pédicure- podologue : Monfort Katell

☎ 02 98 04 99 10

Kinésithérapeutes :

• Delphine Bihan-Poudec / Yannick Le Meur

☎ 09 52 11 38 80 ou 06 67 45 51 21

• Marie Bescond (kiné du sport + ostéopathie)

☎ 02 98 84 20 96

• Lucie Calvarin

☎ 07 68 49 19 59

• Sophie Moalic

☎ 09 54 91 10 70

Dentiste : Daigneau Florence

☎ 02 98 04 80 34

Orthoptiste : Legatelois Sandrine - Lannilis

☎ 02 98 37 41 02

Psychanalyste-psychothérapeute : Mondot Alain

☎ 06 88 46 59 24

Portage de repas à domicile : Renseignements en mairie.

C

O

N

S

E

Enfance

Maison de l'enfance : ☎ 02 98 04 80 48

• **Multi-accueil** : multiaccueil@landeda.fr Vous pouvez inscrire votre enfant en prenant RV auprès de la directrice.

• **A.L.S.H** : alsh@landeda.fr

• **Relais parents - assistantes maternelles** : le jeudi de 9h à 12h. La liste des assistantes maternelles est à disposition au relais, à la PMI de Lannilis ainsi qu'à la mairie de Landéda.

R

V

E

Permanences

Urbanisme : urbanisme@landeda.fr du lundi au vendredi sur RDV de 9h à 12h.

Location de salles et de matériel : **UNIQUEMENT** sur le site internet de la commune : www.landeda.fr

Médiathèque ludothèque : ☎ 02 98 30 83 85 – Horaires période scolaire : mardi : 16h-18h ; mercredi : 10h-12h et 14h-18h ; jeudi : 16h-18h ; vendredi : 16h-19h ; samedi : 10h-12h et 14h-18h. Horaires petites vacances : mardi : 14h-18h ; mercredi : 10h-12h et 14h-18h ; jeudi : 14h-18h ; vendredi : 14h-19h ; samedi : 10h-12h et 14h-18h.

Alcool assistance : ☎ 02 98 40 90 66 ou 06 10 49 84 42 samedi de 10h à 11h45 à la Maison de l'Enfance de Plouvien. Email : alcool.assistanceplouvien@laposte.net

Centre d'action sociale - Lannilis ☎ 02 98 04 02 65

Mme Le Guen- sage-femme : lundi de 14h à 16h30.

R

Mme Grall – puéricultrice – jeudi de 9h à 12h.

Mme Cabon - assistante sociale – jeudi de 9h à 12h sur RDV.

Dr Le Fort – consultations d'enfants de 0 à 6 ans – mardi de 9h à 11h30 sur RDV.

Mairie annexe de Lannilis ☎ 02 98 04 00 11

M. Seité : Conciliateur - 2ème et 4ème mardi 14h30 à 17h30 sur RDV – hors vacances scolaires.

Pôle social – 11 rue St Jean baptiste de la salle à Lannilis

ADMR : (Aides ménagères) permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et le mercredi de 9h30 à 11h30 ☎ 02 98 04 87 42

Mission locale : mercredi 9h/13h sans RDV et jeudi 13h/17h sur RDV ☎ 02 98 04 14 54

Rail : mercredi de 10h à 12h – 02 98 48 01 68

Clic gérontologique (info sociales/60 ans et +) ☎ 02 98 21 02 02 le matin pour renseignements et prise de RDV .

Point accueil emploi : mercredi de 8h30 à 12h – accueil.emploi@pays-des-abers.fr

Réseau de santé respecte : Soins de support ou soins palliatifs ☎ 02 98 30 70 01 du lundi au vendredi de 9h à 17h – rue Barbier de Lescoat à Lesneven.

Service d'accueil unique des justiciables de l'arrondissement judiciaire de Brest : sauj-accueil.tgi-brest@justice.fr

C'est un lieu où tout justiciable du TGI de Brest, du TI de Brest, Morlaix, des conseils des prud'hommes de Brest/Morlaix peut être accueilli, recevoir une information précise, avoir la possibilité de recourir à des modes diversifiés de résolutions des conflits (conciliation et médiation) et être renseigné sur le déroulement de sa procédure. SAUJ du TGI Brest ☎ 02 98 33 78 00 ; SAUJ du TI et conseil des prud'hommes de Brest.

☎ 02 98 20 75 10 ; SAUJ du TI et conseil des prud'hommes de Morlaix ☎ 02 98 88 03 47

Traitements des déchets

Déchetterie de Lannilis : ☎ 06 03 73 14 19 Ouverte de 9h à 12h et de 14h à 18h tous les jours.

Amis diabétiques, toutes les premières semaines de chaque mois, vous pouvez déposer vos déchets en déchetterie.

CALENDRIER DE RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS (02 30 06 00 31)

Vendredi 8 avril	Vendredi 6 mai	Vendredi 3 juin	Vendredi 1 ^{er} juillet
Samedi 23 avril	Vendredi 20 mai	Vendredi 17 juin	Samedi 16 juillet

Parcours de citoyenneté

Les jeunes français, filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, lors de leur 16^{ème} anniversaire (16 ans révolus). Se munir du livret de famille. Possibilité de le faire en ligne par le site « service public.fr » Ils se verront remettre alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver pour pouvoir s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée).

N° Sécurité gaz

☎ 08 00 47 33 33

N° Astreinte – Urgence EAU - ASSAINISSEMENT

☎ 06 08 41 49 75